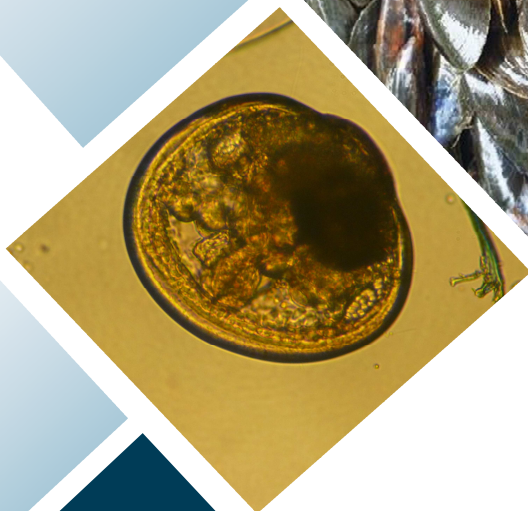


Le recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais

Suivi des émissions de larves



Synthèse annuelle 2023

Anne Lise Bouquet
Coll. Gael Oudot ; Paul Bodin

Novembre 2023

Bouquet Anne Lise Le recrutement de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais	Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine Porteur du projet : CAPENA
Synthèse annuelle 2023 : Suivi des émissions de larves de moules dans les pertuis charentais	
Synthèse annuelle 15 pages	Novembre 2023
Bouquet AL, Oudot G, Bodin P. ; Recrutement de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais : suivi des larves de moules ; Synthèse annuelle 2023. Novembre 2023. CAPENA. 15p.	
RÉSUMÉ : <p>La reproduction de la moule <i>Mytilus edulis</i> dans les pertuis charentais est étudiée par CAPENA depuis 2005, par le suivi des émissions de larves dans le milieu, de fin février à mi-juillet.</p> <p>En Charente – Maritime, le suivi est réalisé sur deux sites : Boyard et Trompe-Sot. Le suivi sur Boyard a pour objectif d'informer les mytiliculteurs sur l'évolution des émissions de larves afin de leur permettre l'optimisation de la gestion de leurs cordes de captage. Le suivi sur Trompe-sot permet d'apporter une information aux ostréiculteurs pour leur faciliter la gestion des élevage ostréicoles, afin de limiter le captage de moules sur les structures d'élevage. L'ensemble de ces données permet de disposer d'un indicateur de l'état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.</p> <p>En 2023, les émissions de larves ont été moins importantes qu'en 2022 et 2021, mais suffisamment pour placer cette année au 3^{ème} rang depuis 2005, en termes d'abondance de petites larves.</p> <p>Elle se caractérise par une saison douce avec des apports de pluie réguliers, un milieu relativement bien salé, généralement au-dessus de la normale de saison, et une température de l'eau normale jusqu'en mai, puis supérieure à la normale à partir de juin (+1 à +2,2°C). La production de larves de moules a été élevée sur les deux sites suivis (160 940 petites larves observées sur l'ensemble du suivi sur Boyard et 30 460 larves sur Trompe-Sot, avec une évolution coordonnée des cohortes jusqu'au stade « Grosses » (7 486 larves observées sur l'ensemble du suivi sur Boyard et 7 520 larves sur Trompe-sot). Les cohortes ont été synchrones, mettant en évidence un développement larvaire coordonné sur les deux sites. Les résultats sur Boyard sont en concordance avec les résultats du suivi de captage sur cordes sur le site des Saumonards qui a présenté un captage modeste en début de saison qui s'est stabilisé autour des valeurs normales en mai et s'est amplifié courant juin grâce à des phases de captage tardifs. Sur Trompe-Sot, les densités élevées de larves sont susceptibles d'avoir apporté un fort captage de naissains de moules sur les structures ostréicoles.</p>	
Mots clés : Larves ; Moules ; Salinité ; Température ; Pontes ; Cohortes ; Pertuis charentais.	

Table des matières

I.	Contexte et objectifs	4
II.	Fonctionnement du suivi des larves de moules.....	5
1.	Les sites de prélèvements de larves :	5
2.	Méthode de pêches et de comptage.....	5
III.	Les conditions de milieu	7
A.	Conditions météorologiques.....	7
B.	Les paramètres de l'eau	7
IV.	Suivi des larves de moules	8
A.	Les larves sur Boyard	8
1.	Les cohortes.....	8
2.	Les quantités.....	8
B.	Les larves sur Trompe-sot	10
1.	Les cohortes.....	10
2.	Les quantités.....	11
V.	Ce qu'il faut retenir	13
A.	Les larves de moules en Charente Maritime en 2023.....	13
B.	Suivis complémentaires en 2023	14
1.	Les larves de moules dans le bassin d'Arcachon.....	14
2.	Le captage de moules dans les pertuis charentais.....	14
VI.	Annexes.....	15
A.	Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves :	15
B.	Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules.	15

I. Contexte et objectifs

Le Bassin de Marennes-Oléron est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses et de moules en Europe. De ce fait, une attention particulière est à porter au suivi de la reproduction de ces deux mollusques tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Le suivi du recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les pertuis charentais est réalisé depuis 2005 par CAPENA. Il consiste à réaliser le suivi des larves de moules dans le milieu, de fin février à mi-juillet.

En Charente-Maritime, CAPENA suit les larves de moules sur deux sites : Boyard et Trompe-sot.

Le suivi sur **Boyard** permet d'informer les mytiliculteurs sur l'évolution des émissions de larves afin de leur permettre l'optimisation de la gestion de leurs cordes de captage.

Le suivi sur **Trompe-sot** permet d'apporter une information aux ostréiculteurs afin de faciliter la gestion des descentes de poches d'huîtres sur les parcs, et de limiter le captage de moules sur les structures d'élevage. Ce captage implique des colmatages importants des poches ostréicoles et une compétition trophique, limitant la croissance des huîtres.

En complément du suivi des larves de moules, un suivi du captage sur cordes est réalisé par CAPENA depuis 2006 sur le site des **Saumonards**, au nord-est de l'île d'Oléron. Des cordes y sont posées début mars et prélevées lors de chaque maline jusqu'en juillet par CAPENA, sur un chantier prêté par un professionnel. Depuis 2015, ce suivi a été standardisé et étendu à l'ensemble des pertuis charentais (Pertuis d'Antioche et Pertuis Breton), avec 9 sites suivis par CAPENA, le CRC Pays de la Loire et le SMIDAP.

Une synthèse des résultats¹ de captage est réalisée dans le cadre de l'Observatoire Mytilicole des Pertuis Charentais et Vendéen.

Ce suivi répond à plusieurs objectifs :

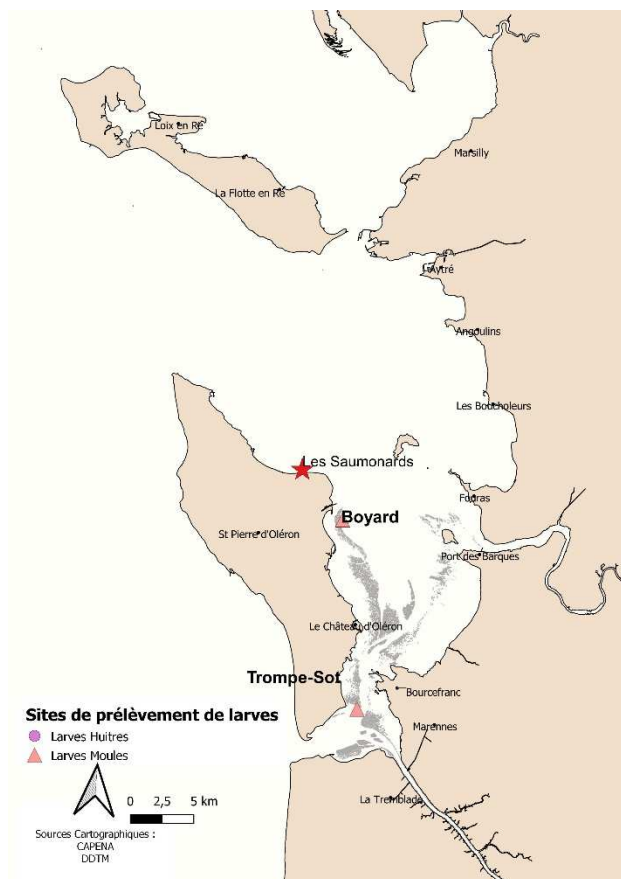
- Permettre à la profession mytilicole de mieux **appréhender les capacités de captage de moules** sur cordes et de gérer leurs installations (pose et pêche de cordes) ;
- Permettre à la profession ostréicole de **mieux gérer la descente des poches et des tables sur parcs**, selon le recrutement ;
- Assurer une **diffusion en temps réel** de ces informations à l'ensemble de la profession et des divers acteurs concernés par ce sujet ;
- Disposer d'une **base de données pluriannuelle** de suivi du recrutement permettant d'en comprendre le fonctionnement ;
- Disposer d'un **indicateur** du bon état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

¹ Mille D. et al. ; CAPENA – SMIDAP ; Juillet 2023 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; 4p.

II. Fonctionnement du suivi des larves de moules

Les pêches de larves sont bi-hebdomadaires de février à avril, puis hebdomadaires de mai à juillet. En 2023, il y a eu 15 pêches de larves, réparties du 28 février 2023 au 10 juillet 2023 (voir calendrier des pêches en annexe, VI.A p. 15).

1. Les sites de prélèvements de larves :



Deux sites sont suivis en Charente - Maritime :

- Boyard
- Trompe-Sot

Figure 1: Carte présentant les sites de prélèvements des larves de moules

2. Méthode de pêches et de comptage

➤ La pêche par pompage

Les pêches se font par pompage de 1,5 m³ d'eau à -1m de la surface, autour de 2 heures après la pleine mer.



L'eau prélevée est filtrée dans un filet à plancton, de maille de 40 microns, qui assure la rétention des larves.

Les prélèvements sont récupérés et conservés dans des bidons acheminés au laboratoire pour la réalisation des comptages.

Figure 2: Structure de pêches de larves par pompage.

➤ Les comptages au laboratoire :

Après filtration des prélèvements sur deux tamis de maille de 40 µm et 132 µm, les larves retenues sur chaque tamis sont récupérées dans une éprouvette, diluées dans 30 à 100 ml d'eau selon la densité d'éléments en présence, et un volume de 0,5 ml est placé sur une lame de Sedgewick Rafter. Les larves sont comptées sous microscope inversé

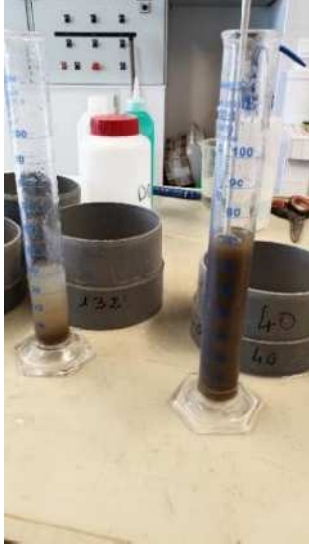


Figure 3 : Eprovettes avec échantillons filtrés sur 40 µm et 132 µm.



Figure 4 : Microscope inversé pour compter les larves.

On dénombre les larves par stade de développement : Petites, Moyennes et Grosses.








Stades larvaires de <i>Mytilus edulis</i>			
LARVE FIXE de <i>Mytilus edulis</i>			
Longueur x Largeur	110 x 80 µm	160 x 130 µm	180 x 150 µm
STADE	STADE 1 Larves petites Véligères larves D	STADE 2 Larves moyennes Véligères umbonnées	
			
230 x 210 µm	260 x 225 µm	350 x 310 µm	420 x 335µm
STADE 3 Larves grosses Véligères ocellées et pédivéligères			STADE 3 Larves grosses en fixation

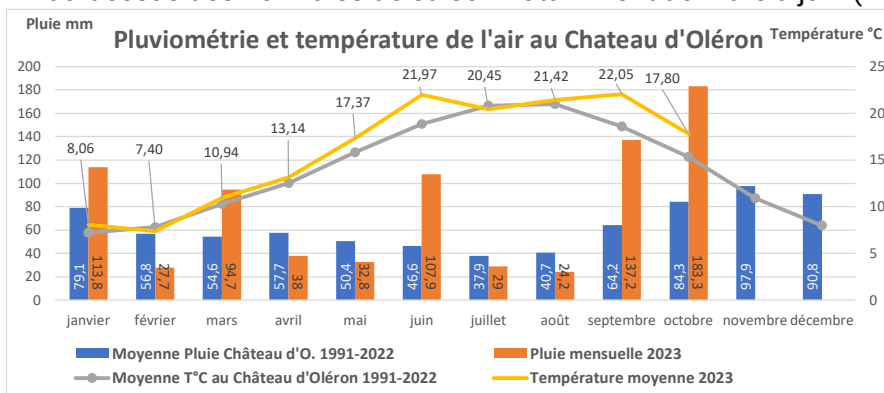
Planche de détermination des stades larvaires de *Mytilus edulis*. L'âge n'est pas mentionné car il dépend beaucoup de la température et de la concentration en nourriture. Elevage larvaire et photos : © Agrocampus Beg Meil. Réalisation : H. Cochet

Depuis 2018, afin d'harmoniser les résultats de numération de larves avec l'ensemble des sites français, les quantités de larves observées en Charente-Maritime sont exprimées pour un volume de 1,5 m³ d'eau.

III. Les conditions de milieu

A. Conditions météorologiques

Les températures moyennes mensuelles du premier semestre 2023 ont été, comme en 2022, au-dessus des normales de saison notamment de mars à juin (+0,7 à +3,1°C). La température de l'air des mois de janvier et février était proche de la normale de saison.



de l'air des mois de janvier et février était proche de la normale de saison.

Figure 5 : Température de l'air et pluviométrie au Château d'Oléron (source Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron).

La pluviométrie du 1^{er} semestre (415 mm) a été supérieure à la normale de saison (345 mm) avec alternance de mois déficitaires en pluie et de mois pluvieux, concentrée sur quelques jours par période, avec des quantités quotidiennes importantes (10 à 31mm) (Figure 6).

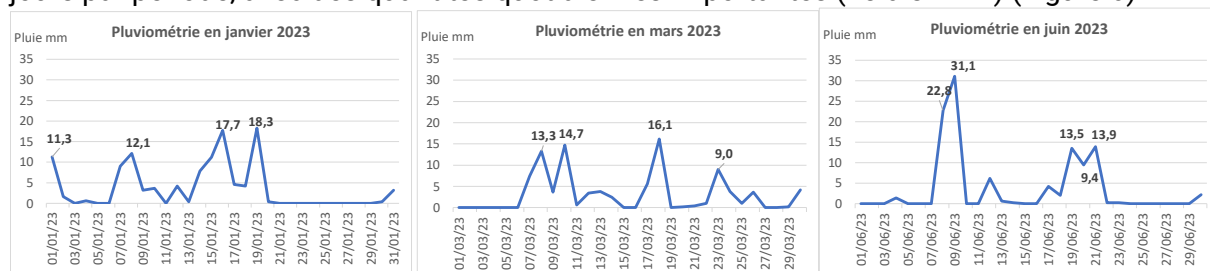
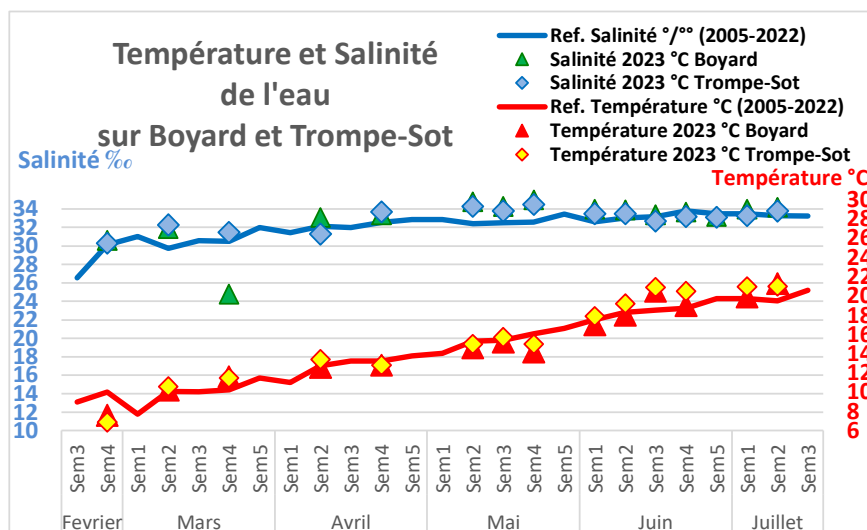


Figure 6 : Pluviométrie quotidienne (mm) des mois de janvier, mars et juin 2023, au Château d'Oléron, (source Météo-France, station météo sur le site de CAPENA).

L'été, déficitaire en eau a été suivi par une période pluvieuse sur septembre et octobre. Ainsi, la saison de reproduction des moules a été douce, avec des apports de pluie réguliers.

B. Les paramètres de l'eau

La salinité était élevée toute la saison, de 30 à 35 ‰ sur les 2 sites, sauf le 28 mars, où une baisse brutale et ponctuelle de salinité (24,8‰) a été observée sur Boyard.



Une lame d'eau dessalée a pu être apportée par les courants en provenance des flux estuariens en ce mois relativement pluvieux. Hormis ce cas particulier de mars, les salinités sur Boyard et Trompe-Sot étaient proches, avec des écarts de 0,1 à 0,7‰.

Figure 7 : Salinité et température de l'eau à -1m de la surface, mesurées lors de chaque prélèvement de larves en 2023 sur Boyard et sur Trompe-Sot, comparées à la moyenne de référence (moyenne de 2006 à 2022).

La température de l'eau des deux sites suivis était proche de la valeur de référence, voire supérieure de 1 à 2,2°C à partir de juin.

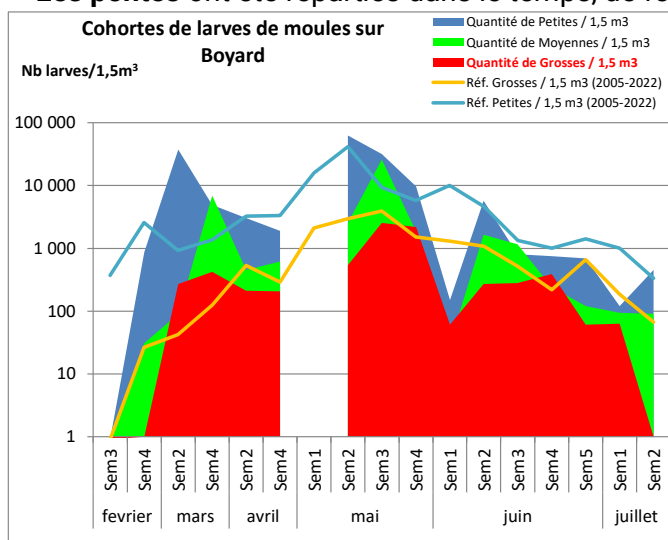
IV. Suivi des larves de moules

A. Les larves sur Boyard

1. Les cohortes

Les cohortes montrent l'évolution coordonnée des larves. En effet, les concentrations de larves aux différents stades se succèdent régulièrement après chaque pic de petites larves.

Les pontes ont été réparties dans le temps, de février à juin, avec 3 périodes principales :



- Début mars
- Mai
- Mi-juin

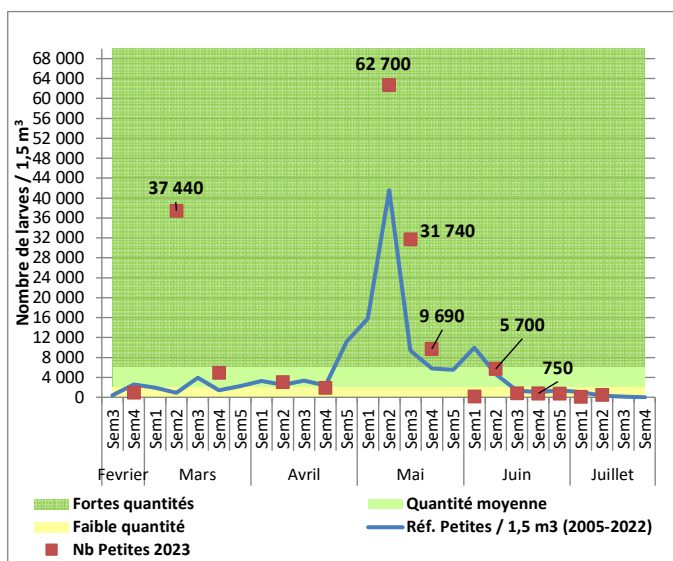
L'observation des larves au stade « Grosses » s'est faite dès le mois de mars, sans discontinuer jusqu'en juillet, avec un pic d'abondance en mai.

Figure 8 : Evolution des cohortes de larves sur Boyard. L'échelle des ordonnées est sous forme logarithmique.

On peut noter l'absence de données début mai en raison d'une pêche annulée pour cause d'indisponibilité du bateau.

2. Les quantités

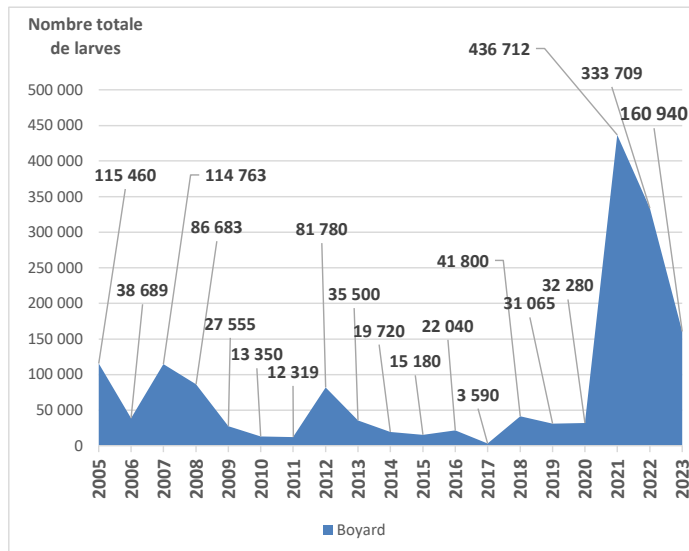
Les quantités de petites larves observées en 2023 ont été élevées² dès le 13 mars, avec une densité de 37 440 larves/1,5m³.



Les pontes majoritaires suivantes ont été observées en mai avec **62 700 larves/1,5m³** le 9 mai et **31 740 larves/1,5m³** le 15 mai (voir Figure 9). Les densités de petites larves restent assez élevées jusqu'à mi-juin.

Figure 9 : Nombre de larves de moules / 1,5 m³ au stade « Petites » sur le site de Boyard en 2023.

² Les seuils de catégories de densités sont décrits en Annexe 2, VI.B p. 14.



L'année 2023 se caractérise comme une année de forte production de larves, en termes de quantité globale, avec 160 940 petites larves observées, soit le double de la moyenne sur 18 ans (81 233 larves : moyenne 2005-2022).

Elle représente la 3^{ème} meilleure année après 2021 (436 712 larves) et 2022 (333 709 larves).

Figure 10 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur le site de Boyard, depuis 2005.

Les quantités de larves au stade « Moyennes » ont été importantes principalement le 28 mars,

15 jours après l'observation du pic de petites larves, puis en mai, avec la plus forte concentration observée le 25 mai, successivement au 2nd pic de petites larves.

La 3^{ème} période de pontes assez importantes se caractérise par une observation de densité de larves au stade « Moyennes » modérée mais constante de mi-mai à mi-juin.

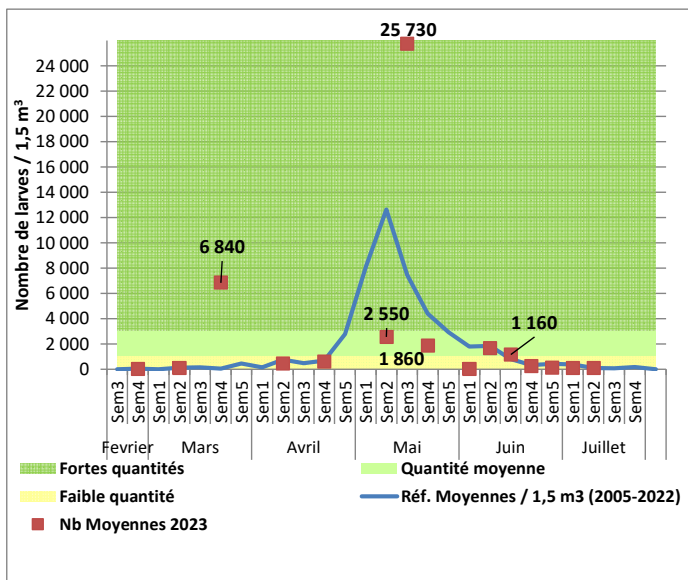


Figure 11 : Nombre de larves de moules / 1,5 m³ au stade « Moyennes » sur le site de Boyard en 2023.

Les larves au stade « Grosses » ont été principalement observées durant la deuxième

quinzaine de mai, avec respectivement 2 550 larves/1,5 m³ le 15 mai et 2 170 larves/1,5 m³ le 22 mai 2023.

Tous les autres prélèvements sont faibles à modérés (60 à 540 larves/1,5 m³).

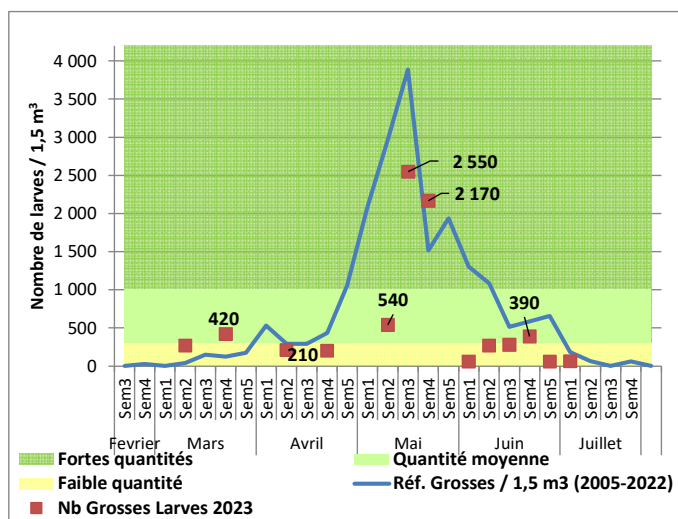


Figure 12 : Nombre de larves de moules /1,5 m³ au stade « Grosses » sur le site de Boyard en 2023.

Boyard			
Année	Somme de		% Grosses/r Petites
	Grosses / 1,5 m3	Petites / 1,5 m3	
2005	4 660	115 460	4,0
2006	5 365	38 689	13,9
2007	12 285	114 763	10,7
2008	21 305	86 683	24,6
2009	7 825	27 555	28,4
2010	3 521	13 350	26,4
2011	6 637	12 319	53,9
2012	15 860	81 780	19,4
2013	13 420	35 500	37,8
2014	9 570	19 720	48,5
2015	8 180	15 180	53,9
2016	3 980	22 040	18,1
2017	5 730	3 590	159,6
2018	10 940	41 800	26,2
2019	7 003	31 065	22,5
2020	10 410	32 280	32,2
2021	83 006	436 712	19,0
2022	3 835	333 709	1,1
2023	7 486	160 940	4,7
Moyenne 2005-2022	12974	81233	33,3

Tableau 1 : Proportions de grosses larves observées durant une saison sur Boyard par rapport à la quantité de petites larves, observées sur cette même saison, depuis 2005.

En 2023, la proportion de larves s'étant développées jusqu'au stade grosse est faible, avec 4,7% de « Grosses » par rapport au nombre de « Petites » observées.

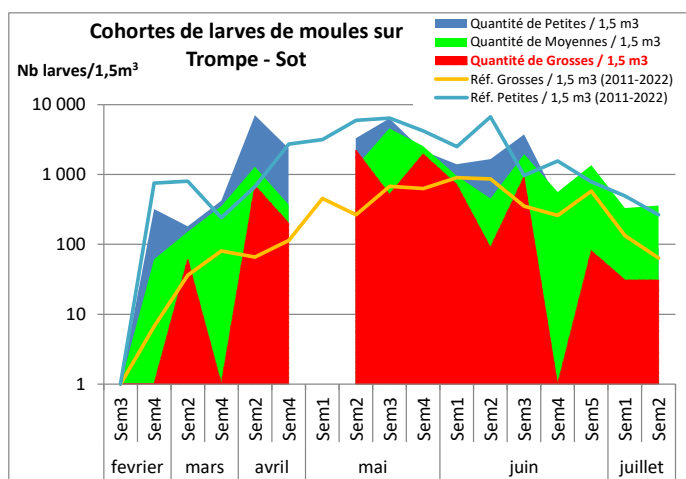
Ce taux est plus élevé qu'en 2022 (1,1%) mais bien en dessous de la moyenne sur 18 ans (33%).

La quantité totale de grosses larves observées (7 486 larves) est assez faible, soit la moitié de la moyenne de référence (12 974 larves), mais elle représente le double de la quantité observée en 2022.

Sur Boyard, l'année 2023 se caractérise par une évolution coordonnée des cohortes, une quantité importante de petites larves (3^{ème} meilleure année depuis 2005), répartie sur l'ensemble de la saison, avec un pic principal en mai, des quantités modérées de larves au stade « Moyenne », avec un pic principal fin-mai, et des quantités faibles à modérées de grosses larves, avec un pic élevé durant la 2^{ème} quinzaine de mai.

B. Les larves sur Trompe-sot

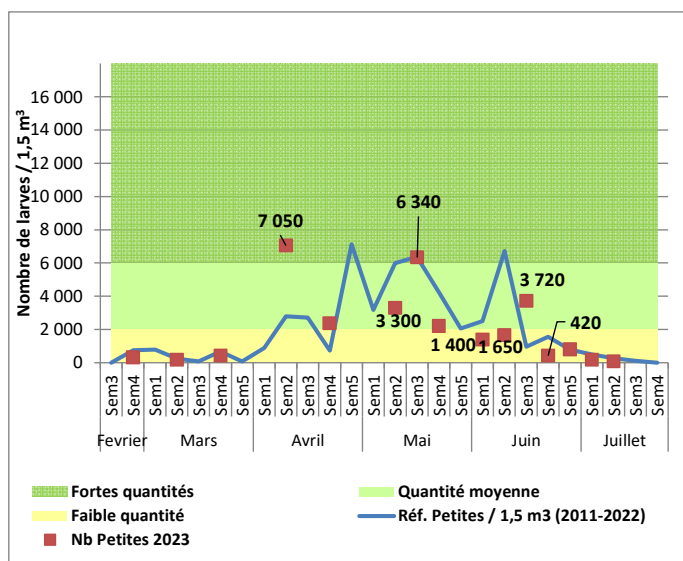
1. Les cohortes



Sur Trompe-Sot, les pontes sont apparues assez tôt dans la saison, avec des développements coordonnés des cohortes, des stades « Petites » à « Grosses », successifs.

Figure 13 : Evolution des cohortes de larves sur Trompe-Sot.

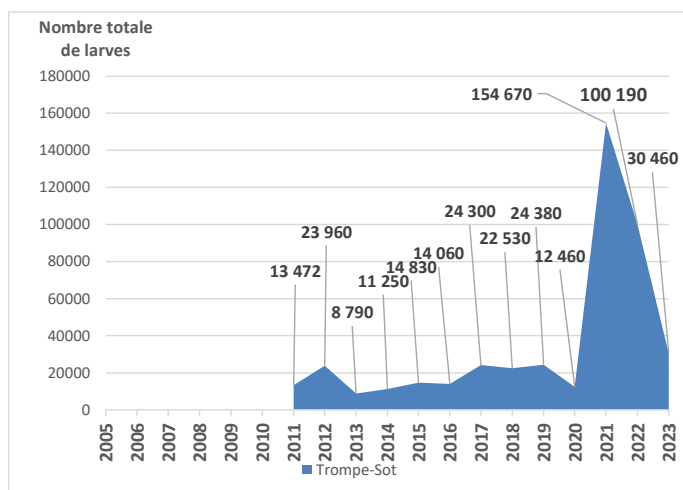
2. Les quantités



Les pontes de larves sur Trompe-Sot, faibles en février et mars, ont été importantes dès le mois d'avril (7 050 larves/1,5 m³), avec un mois d'avance par rapport à la normale de saison (moyenne sur 12 ans).

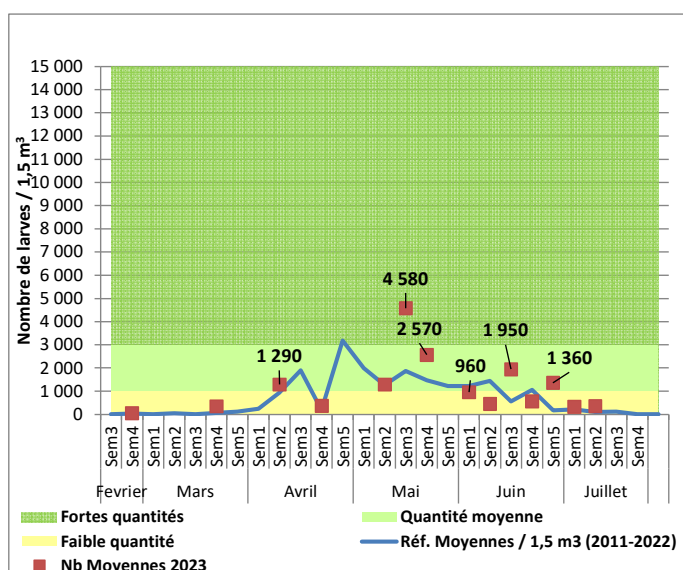
Les densités de petites larves ont été modérées à importantes jusqu'en juin, avec 2 pics principaux, le 12 avril (7 050 larves/1,5 m³) et le 15 mai 2023 (6 340 larves/1,5 m³).

Figure 14 : Nombre de larves de moules / 1,5 m³ au stade « Petites » sur le site de Trompe-Sot en 2023.



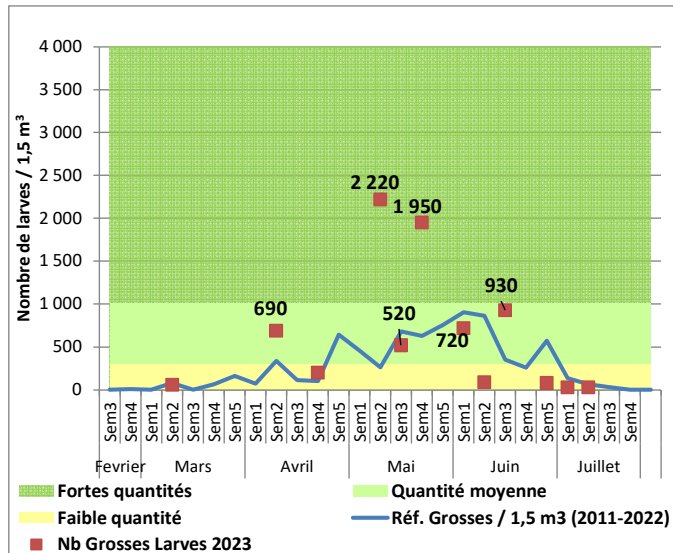
En 2023, la quantité de totale de petites larves observées est certes plus faible qu'en 2021 et 2022 (plus de 100 000 larves), mais importante par rapport aux autres années avec **30 460 larves**, soit la **3^{ème} année la plus abondante depuis 2011**, devant le groupe de 4 années abondantes (2012, 2017, 2018 et 2019 : 22 530 à 24 380 larves).

Figure 15 : Quantités totales annuelles de petites larves observées durant la saison sur Trompe-Sot, depuis 2011.



En cohérence avec l'observation des pontes importantes précoces, les quantités de **larves moyennes** ont été observées en quantité modérées à importantes de mi-avril à fin juin, avec un pic principal mi-mai.

Figure 16 : Nombre de larves de moules / 1,5 m³ au stade « Moyennes » sur le site de Trompe-Sot en 2023.



Les densités de grosses larves ont été modérées à partir d'avril, et importantes en mai (respectivement 2 220 et 1 950 larves/1,5 m³ les 9 et 22 mai). Des quantités modérées sont observées jusqu'au 12 juin, avec 930 larves/1,5 m³.

Figure 17 : Nombre de larves de moules / 1,5m³ au stade « Grosses » sur le site de Trompe-Sot en 2023.

Trompe-Sot			
Année	Somme de Grosses / 1,5 m3	Somme de Petites / 1,5 m3	% Grosses/r Petites
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011	2 582	13 472	19,2
2012	6 041	23 960	25,2
2013	3 600	8 790	41,0
2014	3 280	11 250	29,2
2015	2 990	14 830	20,2
2016	4 290	14 060	30,5
2017	2 750	24 300	11,3
2018	5 320	22 530	23,6
2019	5 807	24 380	23,8
2020	10 700	12 460	85,9
2021	11 581	154 670	7,5
2022	5 465	100 190	5,5
2 023	7 520	30 460	24,7
Moyenne 2005-2022	5367	35408	26,9

Tableau 2: Proportions de grosses larves observées sur une saison, sur Trompe-Sot par rapport à la quantité de petites larves observées sur cette même saison, depuis 2011.

La quantité globale de grosses larves observées est importante, avec 7 520 larves en 2023, soit 1,4 fois la moyennes sur 12 ans. **C'est la 3^{ème} année la plus abondante en grosses larves** derrière 2020 (10 700 larves observées) et 2021 (11 581 larves).

Son **taux de développement** de petites à grosses larves est de **24,7%**, proportion proche de celle de la moyenne de référence (26,9%).

Sur Trompe-sot, les quantités de larves observées ont été importantes et précoces avec un développement relativement important des cohortes, du stade « Petites » au stade « Grosses ». 2023 est la 3^{ème} année de pontes abondantes depuis 2011, ainsi que la 3^{ème} année avec des quantités importantes de grosses larves dans le milieu depuis 2011.

Bien que les quantités de petites larves étaient moindre par rapport à 2022, le taux important de survie des larves (24,7%) en fait une bonne année pour les grosses larves, plus importante que 2022, présageant un fort captage de moules durant le printemps et le début d'été sur les parcs ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron.

V. Ce qu'il faut retenir ...

A. Les larves de moules en Charente Maritime en 2023

L'année 2023 se caractérise par :

- Une saison douce avec des apports de pluie réguliers ;
- Un milieu relativement bien salé, généralement au-dessus de la normale de saison ;
- Une température de l'eau normale jusqu'en mai, puis supérieure à la normale à partir de juin (+1 à +2,2°C) ;
- Une forte production de larves de moules, sur les deux sites suivis (160 940 petites larves observées sur l'ensemble du suivi sur Boyard et 30 460 larves sur Trompe-Sot, avec une évolution coordonnée des cohortes jusqu'au stade « Grosses » (7 486 larves observées sur l'ensemble du suivi sur Boyard et 7 520 larves sur Trompe-sot).

Tableau 3 : Comparaison des quantités de larves observées sur Boyard et Trompe-Sot en 2023.

	Quantité de Petites	Quantité de Moyennes	Quantité de grosses
Boyard	160 940	41 561	7 486
Trompe-Sot	30 460	16 646	7 520
Quantité globale de larves observées en 2023	191 400	58 207	15 006
Trompe-Sot /rapport à Boyard : % larves observées	18,9	40,1	100,5

Traditionnellement plus faibles et plus tardives, les pontes sur Trompe-Sot représente 19% de la quantité de petites larves observée sur Boyard, en accord avec les observations des années précédentes.

Cependant, 2023 se caractérise par des pontes plus précoces qu'à l'accoutumée sur le sud du bassin, avec de fortes quantités observées dès le mois d'avril.

La proportion de larves retrouvées au stade « Grosses » est faible sur Boyard (4,7%) mais proche de la normale sur Trompe-Sot (24,7%), se traduisant par une quantité globale de grosses larves similaire sur les 2 sites, autour de 7 500 larves), avec les pics majeurs en mai sur Boyard comme sur Trompe-Sot.

Les résultats de suivi des larves sur Boyard sont en concordance avec les résultats de captage sur cordes sur le site des Saumonards³ : La quantité modérée de grosses larves s'est traduit par un captage modeste en début de saison qui s'est stabilisé autour des valeurs normales en mai et s'est amplifié courant juin grâce à des phases de captage tardifs, donnant une densité de naissains très élevées sur cordes (76 000 moules/m en début juin).

Les fortes densités de larves observées sur Trompe-Sot sont susceptibles de se traduire par un fort captage de naissains de moules sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron.

³ Mille D. et al., juillet 2023. Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais : Synthèse du captage de moules sur cordes.

B. Suivis complémentaires en 2023

1. Les larves de moules dans le bassin d’Arcachon

Dans le bassin d’Arcachon⁴, le suivi des larves de moules montre un démarrage précoce, comme en Charente-Maritime sur Boyard, avec une 1^{ère} ponte abondante mi-février (4 800 petites larves/1,5m³).

La 2^{ème} ponte abondante (10 100 larves/1,5m³), correspondant au pic principal, a été observée le 11 avril et la 3^{ème} ponte abondante début mai, comme sur Trompe-Sot, avec des densités du même ordre de grandeur que ce site.

Les quantités de grosses larves ont été principalement observées au mois de mai, en densités modérées, ce qui présage un captage de moules sur les structures ostréicoles dans le bassin d’Arcachon moins important que les années précédentes.

2. Le captage de moules dans les pertuis charentais

Dans les pertuis charentais, une synthèse concernant le captage⁵ des moules, sur 9 sites mytilicoles, a été publiée en juillet 2023 dans le cadre de « l’Observatoire mytilicole des pertuis charentais ».

Ce suivi montre que l’année 2023 est caractérisée par un démarrage tardif du captage qui a retrouvé un niveau conforme à la normale en mai, excepté sur certains sites de la côte vendéenne. En juin, il a été observé un déclin normal de la densité de naissains sur cordes, compensé par de nouvelles pontes de grande ampleur qui ont maintenu une densité élevée jusqu’au début de l’été.

⁴ **Bechade M.**, et al. CAPENA ; 2023 ; Suivi des émissions de larves de moules dans le bassin d’Arcachon – Synthèse annuelle 2023 ; 11p.

⁵ **Mille D.** et al. ; CAPENA – SMIDAP ; Juillet 2023 ; Observatoire mytilicole des pertuis charentais : Fiche de synthèse Captage des moules sur cordes ; 4p.

VI. Annexes

A. Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves :

		Larves			PM	Départ PM +1H
Février	1	Mardi	28-févr.-23	M	11h53	13h00
Mars	2	Lundi	13-mars-23	M	7h35	8h30
	3	Mardi	28-mars-23	M	9h09	10h15
Avril	4	Mardi	11-avr.-23	M	8h17	9h15
	5	Mardi	25-avr.-23	M	8h11	9h15
Mai hebdo	6	jeudi	4-mai-23	M	16h52	Annulée: bateau indisponible
	7	Mardi	9-mai-23	M	7h31	8h30
	8	Lundi	15-mai-23	M	15h06	16h00
	9	Mardi	23-mai-23	M	7h25	8h30
	10	Mardi	30-mai-23	M	14h29	15h30
Juin	11	Mardi	6-juin-23	M	6h52	8h00
	12	Mardi	13-juin-23	M	14h39	15h45
	13	Lundi	19-juin-23	M+H	6h09	7h00
	14	Lundi	26-juin-23	M+H	11h16	11h45
Juillet	15	Lundi	3-juil.-23	M+H	17h40	6h00
	16	Lundi	10-juil.-23	M+H	11h59	12h30

M : Moules ; M+H : Moules + Huitres (Marées mutualisées)

B. Annexe 2 : Catégories de densités de larves de moules.

Quantités seuils de densités de larves de moules :

	Petites	Moyennes	Grosses
Faible quantité	inférieure à 2 000 larves / 1,5m ³	inférieure à 1 000 larves / 1,5m ³	inférieure à 300 larves / 1,5m ³
Quantité moyenne	De 2 000 à 6 000 larves / 1,5m ³	De 1 000 à 3 000 larves / 1,5m ³	De 300 à 1 000 larves / 1,5m ³
Forte quantité	Supérieure à 6 000 larves / 1,5m ³	Supérieure à 3 000 larves / 1,5m ³	Supérieure à 1 000 larves / 1,5m ³



Anne Lise Bouquet

Chargée de mission Aquaculture ; Conseillère aquacole
al.bouquet@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron
T : 05 46 47 49 52
<https://www.cape-na.fr/>

